

ASSEMBLÉE DES PARTENAIRES

Assemblée de co-construction du plan de quartier # 4

Validation collective et poursuite de l'ébauche du plan d'action

Le 26 mai 2016, de 10 h 00 à 15 h 00, au Chalet du Parc LaSalle

COMPTE-RENDU DE LA MATINÉE



Le comité de travail pour cette assemblée est constitué de Catherine Devost, Claire Caillat, Phedia Gottot et Carole Rondeau.

TABLE DES MATIÈRES

Personnes présentes	3
1- Le contexte et l'objectif de la rencontre	4
2- Discussion générale sur le plan d'action	4
3- Discussion sur chaque enjeu du plan d'action	5
<i>a. Amélioration de l'accès à une saine alimentation des lachinois</i>	5
<i>b. Amélioration des stratégies permettant de rejoindre et intégrer les publics isolés et vulnérables</i>	6
<i>c. Amélioration de la qualité de vie dans les zones vulnérables : Saint-Pierre, Duff-Court, Lachine Est</i>	7
<i>d. Accessibilité des ressources et des services de proximité</i>	8
<i>e. Amélioration de la réussite éducative et de l'insertion socioprofessionnelle</i>	9
<i>f. Lachine quartier en santé : amélioration de l'état de santé des lachinois</i>	10
4- Éclairage et précisions sur le processus au cours de l'assemblée	10
5- Fermeture de l'assemblée des partenaires	11
6- Évaluation des participants	12

Personnes présentes :

1. Caroline Arel - CPE Le Jardin des Frimousses
2. Lise Bates - Fondation de la Visite
3. Louise Bélanger - Groupe d'Entraide Lachine
4. Femke Bergsma - GRAME
5. Claire Caillat - Concert'Action Lachine
6. Daniel Chainey - Comité logement Lachine-LaSalle
7. Delphine Chalumeau - GRAME
8. Dashka Coupet - CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal
9. Charles Denommé – Imagine Lachine-Est
10. Caroline Descary - Groupe d'Entraide Lachine
11. Catherine Devost - Table de Concertation Jeunesse Lachine
12. Inass Eladnany - Revitalisation Saint-Pierre
13. Jessica Ferreira – Imagine Lachine-Est
14. Linton Garner - Revitalisation Saint-Pierre
15. Phédia Gottot - Concert'Action Lachine
16. Agnès Granier - GRAME
17. Alexander Guerra - Club des personnes handicapées du lac Saint-Louis
18. Danielle Lacroix - OMHM
19. Carine Lavigneur - La P'tite maison Saint-Pierre
20. France Ligez - Maison des jeunes l'Escalier de Lachine
21. Etienne Mailhot - ACEF du Sud-Ouest
22. David Marshall - Revitalisation Saint-Pierre
23. Patrick Méloche – Groupe d'Entraide Lachine
24. Catherine Ménard - Relais populaire
25. Mitic Marijana - AIR-SOM/Centre PRISME
26. Sophie Mohsen – bureau du député François Marquette
27. Ursula Naked Cabral – Community Collective Services
28. Guylaine Paquin - Carrefour d'Entraide Lachine
29. Valentina Poch - GRAME
30. Rachel Pointel - COVIQ
31. Carolyne Raymond - Maison des jeunes l'Escalier de Lachine
32. Luc Robillard - Arrondissement de Lachine
33. Carole Rondeau - GRAME
34. Sylvie Roy - SARCA CSMB
35. Marie-Claude Sauvé - Cumulus
36. Lynn Thibault - Arrondissement de Lachine
37. Carl Vézina – École primaire Victor-Thérien
38. Nathalie Viel - CJE Marquette
39. Fanny – TRAC

1) Le contexte et l'objectif de la rencontre

Cette assemblée des partenaires s'inscrit dans le cadre de la Démarche [Ensemble pour un quartier qui me rassemble, Our Voice for Lachine](#), dont la quatrième étape consiste à **co-construire un plan d'action concerté pour le quartier**. Elle fait suite à l'assemblée des partenaires du jeudi 7 avril 2016. ([Consultez le compte rendu de la dernière assemblée ici](#)).

Les deux ateliers de l'assemblée du 7 avril avaient permis aux participants de formuler les transformations souhaitées et des actions à mettre en œuvre pour chacun des six enjeux priorités. À partir du matériel recueilli, **une ébauche de plan d'action a été travaillée** afin de formuler une transformation souhaitée, des objectifs, des stratégies d'action et des actions pour chaque enjeu. L'enjeu 6 sur la santé a été moins développé puisqu'un seul participant était présent pour le travailler lors de l'assemblée. Le Comité de travail a aussi ajouté l'enjeu 7 « Mécanismes et fonctionnement de la Table de quartier » à la proposition de plan de quartier. Ce dernier enjeu regroupe deux préoccupations nommées par les membres qu'ils ne souhaitaient pas intégrer au processus de priorisation, soit l'arrimage de l'action intersectorielle et de la concertation et la place et le rôle de la participation citoyenne à la Table de quartier.

L'assemblée des partenaires du 26 mai est la quatrième étape de co-construction du plan d'action de quartier. L'intention de cette rencontre était de valider l'ébauche du plan d'action proposée aux membres et de poursuivre l'élaboration des actions.

2) Discussion générale sur le plan d'action

Les 40 participants se présentent à tour de rôle.

Les intentions de la discussion collective sont rappelées et la version papier de l'ébauche du plan d'action envoyée au préalable dans l'Infolettre est distribuée.

L'objectif est de valider l'adhésion des membres au plan d'action dans son ensemble. Les actions ne seront pas discutées en détail à cette étape du processus. Le Comité de travail donne quelques précisions sur la façon dont a été conçue l'ébauche. Elle est le reflet du contenu travaillé dans chacun des six ateliers de l'assemblée du 7 avril. **Des objectifs ont été ajoutés et des actions ont été supprimées ou déplacées** en fonction des stratégies d'action qui leur correspondaient. Pour chaque enjeu, les actions liées au développement de la concertation des parties prenantes ont été regroupées dans la dernière colonne du tableau sous l'objectif intitulé « **renforcer l'action collective** ». Il est également rappelé que tous les enjeux ne pourront pas avoir été traités au même niveau à la fin de la rencontre et que certains seront précisés à l'occasion de nouvelles rencontres de travail ponctuelles. Le plan de quartier est évolutif et il sera actualisé au fil du temps.

Pour commencer, les participants sont invités à commenter l'ébauche du plan d'action de façon générale. L'un des participants s'interroge sur la possibilité de prolonger la date de fin de la mise en œuvre du plan d'action jusqu'à 2022 étant donné que l'année 2016 est déjà entamée et que le plan d'action est quinquennal. Cette proposition est appuyée par l'assemblée. **Le plan d'action de quartier porté par Concert'Action Lachine sera un plan d'action pour les années 2016 à 2022.**

Un membre fait ensuite remarquer que **la structure globale de l'ébauche semble à l'image de ce qui avait été travaillé et validé dans les dernières assemblées** et que la discussion sur chaque enjeu pourrait débiter.

Avant de passer à cette deuxième phase de discussion, l'un des participants souhaite savoir comment vont être travaillés les enjeux 6 et 7 pour qu'ils soient au même niveau d'analyse que les autres au moment du dépôt du plan d'action. L'enjeu 6 sur la santé sera travaillé lors d'un atelier de travail spécifique et l'enjeu 7 sur le fonctionnement de la Table sera traité ultérieurement lorsque les autres enjeux seront clarifiés.

Il est suggéré d'intégrer l'enjeu 6 aux autres enjeux du plan d'action, de façon transversale. Les participants de l'assemblée sont ambivalents par rapport à cette proposition, notamment parce qu'elle ne permettrait pas d'aborder l'axe sur la santé mentale ni de développer l'idée du développement d'un continuum de services en santé. Il est cependant rappelé que l'enjeu de la santé mentale avait été écarté lors de la deuxième phase de priorisation.

Pour conclure, les facilitatrices recommandent de discuter d'abord des cinq premiers enjeux en gardant en tête celui qui concerne la santé afin d'observer comment il pourrait s'intégrer aux autres enjeux. Cette proposition est appuyée par la majorité des membres.

3) Discussion sur chaque enjeu du plan d'action

Les participants sont invités à donner leurs commentaires sur les objectifs et stratégies d'action pour chaque enjeu.

a) Amélioration de l'accès à une saine alimentation des lachinois

Pour commencer la discussion, l'un des participants exprime sa préoccupation par rapport à l'énoncé de l'objectif « amélioration de l'offre alimentaire de tous les milieux de vie » qui lui semble trop ambitieux par rapport à la capacité d'agir du milieu. « Tous » est supprimé et l'énoncé est remplacé par « **amélioration de l'offre des milieux de vie** ».

Pour un participant, la notion de saine consommation devrait être mise en exergue lorsqu'on aborde le sujet de la saine alimentation. Il est convenu de reformuler l'objectif « éduquer et sensibiliser » comme suit : « **éduquer et sensibiliser à une consommation saine et responsable** ». Afin d'arrimer cet objectif, la stratégie suivante proposée est adoptée : « **Amélioration et appropriation des habitudes saines et durables** ».

Un autre participant **s'interroge sur le public ciblé pour cet enjeu**. Est-ce que les stratégies s'adressent à une population globale ou à une population plus vulnérable ? Dans le cas où le public cible est une population vulnérable, la **question de l'accessibilité financière des ménages à une saine alimentation** devrait être soulevée. Cette idée est appuyée par un participant qui rappelle l'importance d'analyser les moyens dont disposent les publics en plus de réfléchir à l'offre proposée.

La facilitatrice de l'atelier sur cet enjeu précise à ce sujet que le troisième objectif « créer des environnements favorables à la saine alimentation sur le plan politique et économique » avait pour intention de se préoccuper de l'accessibilité financière à la saine alimentation.

Il est tout de même suggéré d'ajouter une autre stratégie pour arrimer cet objectif telle que « avoir une préoccupation pour le maintien et l'amélioration des revenus du ménage ». Ce point de vue amène quelques réticences, notamment de la part d'un participant qui estime que la capacité d'agir du milieu sur le revenu des ménages est trop limitée et qu'il y a déjà beaucoup d'actions prévues en faveur de l'accessibilité aux denrées.

Pour conclure, une personne ramène l'idée selon laquelle **la préoccupation pour le maintien et l'amélioration des revenus des ménages serait une stratégie à appliquer à d'autres enjeux que celui lié à l'alimentation**. Cette préoccupation pourrait donc être intégrée à l'enjeu 7 sur le fonctionnement de la Table de quartier étant donné qu'elle est transversale. Certains membres sont favorables à cette idée. Il est décidé de poursuivre la discussion et de revenir sur ce point ultérieurement.

Enfin, la notion de « **souveraineté alimentaire** » est évoquée par un membre. Celle-ci favorise le développement de l'autonomie des consommateurs et augmente leur capacité d'agir en faveur d'une saine alimentation. La question de **l'accessibilité physique aux services** alimentaires est aussi soulevée. Ces deux éléments pourraient être retravaillés dans l'atelier sur cet enjeu.

b) Amélioration des stratégies permettant de rejoindre et intégrer les publics isolés et vulnérables

Le premier objectif concernant le développement de la capacité d'agir des publics ne semble pas clair pour les participants. La facilitatrice de l'atelier précise que cet objectif vise à développer les talents et le pouvoir d'agir des publics isolés afin de les rendre moins vulnérables et de faciliter leur intégration. Il est complémentaire aux cinq autres objectifs qui visent à rejoindre ces publics.

Pour répondre à cet objectif, l'un des participants s'interroge sur la pertinence de l'action suivante « organiser des soirées témoignages d'expériences positives de citoyens qui ont bénéficié des services ». D'après lui, cette action n'est pas adaptée aux préoccupations et besoins des populations vulnérables qui ont d'autres priorités. Ce point de vue est contredit par un autre membre qui témoigne du succès de ce genre de projets. Par exemple, le dîner des célébrités organisé par le Comité scolarisation est bien accueilli dans le milieu et connaît une belle participation. D'autres pensent que **ces deux visions sont justifiées mais qu'elles dépendent surtout du public visé**. Qui est notre clientèle ? Qui cherche-t-on à rejoindre ? Quelle transformation visons-nous avec cet objectif ?

Prendre le temps de définir les publics cibles pourrait être un moyen d'intégrer l'axe sur la santé mentale. Pour certains, **les populations vulnérables visées devraient être aussi les personnes issues de l'immigration ou des communautés culturelles**. Il est rappelé que cet enjeu avait été proposé à partir des préoccupations de la Table petite enfance et qu'il pourrait être intéressant de valider l'intention de cette proposition. Serait-il pertinent de prioriser les populations à rejoindre ? **Les participants s'accordent pour dire que la question du public visé devrait être évoquée en priorité pendant l'atelier de travail**.

Par ailleurs, il est proposé de remplacer le mot « public » par « **population** » pour décrire cet enjeu, et « qualités des populations » par « **compétences des populations** ». Ces deux propositions sont approuvées par l'assemblée.

L'un des participants aborde ensuite le sujet du projet immobilier qui va s'implanter prochainement dans Lachine Est. Pour lui, ce projet s'accompagne d'un risque de gentrification qui pourrait mettre à mal le **sentiment d'appartenance** des populations formulé dans le premier objectif.

Pour répondre à la stratégie « développement du travail de milieu », l'assemblée s'entend pour dire qu'il serait pertinent d'éclaircir **la différence entre les trois types de travailleurs (milieux, sociaux, de rue)** avant de choisir les actions adaptées aux besoins du milieu. Certains participants croient que cette discussion pourrait avoir lieu dans l'atelier de travail mais d'autres avertissent de la complexité de cette question et du risque de passer beaucoup de temps sur ce sujet.

Afin de répondre à la stratégie d'action « adaptation des services », un participant fait remarquer que l'action proposée (« varier les heures de services, notamment les soirs et fins de semaines ») n'est pas suffisante. La question de l'adaptation de la langue devrait être également abordée ici.

Enfin, pour l'un des membres, **le référencement** des organismes les uns vers les autres est un levier de changement important pour cet enjeu. Il propose d'intégrer cette idée à l'un des objectifs en le reformulant comme suit : « **augmenter l'accompagnement, le référencement et la sensibilisation aux services** ». À ce sujet, un participant parle de l'importance d'identifier des portes d'entrées pour atteindre les populations. Il cite par exemple l'utilisation du service des prêts d'entraide (micro-crédit délivré par la Caisse Desjardins en partenariat avec la Table de quartier et le Carrefour d'Entraide) qui pourrait être un moyen de rejoindre les populations pour les informer sur d'autres services existants.

c) Amélioration de la qualité de vie dans les zones vulnérables : Saint-Pierre, Duff-Court, Lachine Est

L'un des participants à l'atelier sur cet enjeu rappelle que l'idée principale développée dans le temps imparti était de décloisonner les secteurs en valorisant les infrastructures qui y sont présentes, comme les parcs par exemple.

Pour un membre, la notion de sécurité est indispensable pour assurer la qualité de vie et elle devrait se retrouver dans cet enjeu. Deux propositions sont adoptées pour répondre à cette préoccupation : rajouter le mot « sécuritaire » dans la stratégie « **développement de transports actifs et collectifs sécuritaires entre les quartiers** » et ajouter une nouvelle stratégie d'actions pour arrimer l'objectif « développer une vie de quartier » intitulée « **augmenter la sécurité du quartier** ».

Un participant propose de développer une stratégie d'action qui vise à sensibiliser ou mobiliser les gens afin qu'ils trouvent leurs propres solutions aux problèmes de leur quartier. La stratégie suivante est ajoutée : « **mobiliser les gens pour la prise en charge de leur quartier/ pour régler les problèmes de leur quartier** » et l'objectif qui lui correspond est modifié comme suit : « **augmenter la fierté, le sentiment d'appartenance et la capacité d'action des résidents sur leur quartier** ».

Enfin, les participants s'accordent pour dire que les services doivent se développer de façon adaptée aux besoins du quartier. La stratégie « développement de services propres au quartier » est alors reformulée comme cela : « **développement de services adaptés aux besoins du quartier** ».

d) Accessibilité des ressources et des services de proximité

Certains membres de l'assemblée demandent d'abord une clarification sur ce qui est entendu par « ressources et services de proximité ». **Cette expression fait référence à tous les services nécessaires dans la vie courante (ex : écoles, épiceries, pharmacie, etc.).** Une définition plus précise pourrait être intéressante à développer pour expliciter cet enjeu.

Plusieurs participants reconnaissent que la transformation souhaitée formulée n'est pas assez mobilisatrice pour le milieu. L'un des membres de l'atelier sur cet enjeu explique que deux idées distinctes avaient été combinées dans cet énoncé: le développement des services et de leur accessibilité et, à plus long terme, l'adaptation d'une planification urbaine qui favorise cette accessibilité. **Les participants s'entendent sur le fait que ces deux idées doivent être exprimées de façon séparée dans la transformation souhaitée.**

Pour répondre à cette transformation souhaitée, la capacité d'agir du milieu pour développer les services et notamment les services commerciaux, est interrogée. La Table a-t-elle un pouvoir sur ce développement?

L'un des participants répond qu'il est possible d'exercer un pouvoir de conseil et de pression auprès de l'arrondissement, notamment grâce à portrait ou un diagnostic qui compare les besoins et les offres sur le territoire. Il est décidé d'ajouter la stratégie suivante: « **conseil et influence au niveau politique** » pour arrimer l'objectif « favoriser l'implantation de nouveaux services et commerces de proximité ». Un participant propose aussi d'ajouter une stratégie d'action qui vise à analyser **l'approbation ou l'accessibilité sociale pour le développement d'un nouveau commerce** afin de s'assurer que l'offre est bien liée aux besoins. Cette idée n'est pas relevée par l'assemblée et pourrait donc être ramenée lors de l'atelier de travail.

Par ailleurs, un membre rappelle que le pouvoir d'agir sur le développement des services se situe aussi au niveau de la **valorisation et du développement du volet entrepreneuriat**. Si les citoyens sont éduqués, la possibilité qu'ils deviennent des entrepreneurs et qu'ils développent des services se développe.

D'autres capacités d'agir existent telles que le soutien et l'accompagnement à de **nouveaux modèles économiques comme celui de l'économie sociale** par exemple.

D'après un participant, l'adaptation des services est une stratégie manquante pour cet enjeu. Aussi l'objectif « rendre les ressources existantes accessibles en transport » devrait être élargi et la stratégie d'action suivante ajoutée « **adaptation des services existants** ». Cette stratégie pourrait aborder la question de l'accessibilité physique, linguistique, etc. Par ailleurs, il est exprimé **que la stratégie qui vise au développement des transports devrait aussi inclure le développement des déplacements et de la mobilité**. Cette proposition est approuvée et la stratégie d'action est reformulée.

Enfin, l'un des membres rappelle que le portrait prévu dans un premier temps vise à clarifier les ressources et les services dont les populations ont besoin et servira donc à enligner les objectifs et stratégies d'action par la suite.

e) Amélioration de la réussite éducative et de l'insertion socioprofessionnelle

Pour un participant, le mot « service » employé dans la transformation souhaitée devrait être remplacé par le mot « dispositif » qui est plus inclusif. Un des membres présent à l'atelier rappelle que l'intention développée dans cette transformation souhaitée était d'évoquer tous les services éducatifs y compris ceux qui sont non-scolaires, comme les services de dépistage par exemple. Pour clarifier cette intention, il est décidé d'ajouter « **services ou dispositifs formels, non-formels et informels** » à la transformation souhaitée. L'expression « dispositif d'apprentissage de qualité tout au long de la vie » serait une autre façon de traduire l'intention générale.

L'un des participants exprime sa surprise après la lecture de la stratégie d'action suivante « **mettre la personne au cœur de notre action** ». En effet, celle-ci devrait être un principe de base qui oriente le travail des acteurs. D'après les membres de l'atelier sur cet enjeu, ce principe n'est néanmoins pas toujours appliqué. À ce sujet, une idée complémentaire a été transmise après l'assemblée par un courriel d'un participant : cette stratégie d'action pourrait être déplacée dans l'enjeu 7 sur le fonctionnement interne de la Table en tant que principe général d'action.

Ensuite, des clarifications sont demandées sur la stratégie d'actions concernant l'accès aux services de dépistages des troubles. Celle-ci part du constat que le temps d'attente pour accéder aux services de dépistages des troubles qui affectent l'apprentissage est trop long. Il peut développer des angoisses chez les jeunes non dépistés et par conséquent, avoir un effet notable sur leur réussite éducative et leur insertion socioprofessionnelle. C'est pourquoi, cet élément est une préoccupation majeure du milieu.

D'après un participant de l'atelier, l'idée d'agir sur les phases de transition entre les différents âges ne se retrouve pas dans le plan d'action. Il est suggéré d'ajouter une deuxième stratégie pour arrimer l'objectif « créer un continuum de services de proximité » qui serait nommée : « **travailler sur les transitions** ». D'autre part, les membres s'entendent sur le fait que la notion de **maturité scolaire et de soutien aux familles** devrait être ajoutée comme stratégie pour arrimer ce même objectif.

Suite à la proposition d'un participant, il est aussi reconnu important par l'assemblée de soutenir les actions porteuses qui existent déjà. La stratégie « **soutenir les actions existantes** » pour répondre à l'objectif « valoriser la réussite éducative » est formulée.

Enfin, deux notions évoquées par des participants pourront être abordées à nouveau dans l'atelier : la possibilité pour les populations d'accéder aux services (ex : services de garde, bibliothèques, etc.) et le défi des critères qui sont souvent trop élevés et qui viennent mettre fin à l'accès aux programmes (ex : Pass' Action).

f) Lachine quartier en santé : amélioration de l'état de santé des lachinois

Les facilitatrices de l'assemblée demandent aux membres si l'enjeu 6 devrait être conservé tel quel dans le plan d'action. La plupart des personnes présentes sont favorables à ce qu'il soit intégré de façon transversale au plan d'action mais quelques réticences s'expriment. Certains craignent qu'en le traitant au travers des autres enjeux, il soit moins bien travaillé ou même mis de côté. Néanmoins, il est aussi défendu qu'en le traitant de façon transversale, il peut représenter un plus gros levier pour justifier et défendre le plan d'action en construction.

Afin de s'assurer de la prise en compte de cet enjeu, l'idée de développer un code couleur qui fasse ressortir les stratégies ou actions qui sont liées à la santé est exprimée. Pour aller plus loin, un participant évoque la possibilité que ce code couleur réfère aux 7 déterminants de la santé. D'autres font remarquer que le code couleur ne devrait pas se limiter à la santé étant donné que d'autres thèmes sont transversaux, comme l'accessibilité par exemple.

Conscients qu'il est important d'avancer et de prioriser, **les participants s'entendent sur la décision d'intégrer l'enjeu 6 aux autres enjeux** et de garder la préoccupation de l'axe sur la santé mentale en tête. La discussion sur le code couleur devra être poursuivie ultérieurement.

4) Éclairage et précisions sur le processus au cours de l'assemblée

Les participants se demandent quels seront les porteurs de ce plan d'action. Ce plan doit être complémentaire des missions de base des organisations et de ce qui se réalise déjà. C'est pourquoi il est important de prioriser les actions afin de demeurer réaliste sur la capacité d'agir du milieu.

Tout ce qui est nommé au cours de cette assemblée vient préciser l'intention du collectif par rapport aux enjeux du plan d'action. Il est alors proposé de compléter la transformation souhaitée pour chaque enjeu par un court paragraphe qui résume l'intention déposée au cours des différentes assemblées de co-construction du plan de quartier.

5) Fermeture de l'assemblée des partenaires

A la fin de cette discussion collective, les participants s'entendent sur le fait que le travail sur les actions devrait être reporté car les participants n'ont plus assez de recul pour faire un travail efficace et il reste peu de temps pour aller au bout de l'exercice. Les membres croient que le plan d'action qui est en train d'être construit va être un outil de travail pour les cinq prochaines années et il est important de prendre le temps nécessaire pour le penser et ne pas risquer d'échapper des morceaux importants. **Il donc décidé que cinq ateliers de travail soient organisés pour développer chaque enjeu et l'assemblée est écourtée.**

Le Comité propose d'intégrer les éléments de la discussion qui ont eu lieu dans l'ébauche du plan d'action et de retravailler la cohérence de chacun des enjeux afin que les prochaines rencontres de travail soient plus productives.






Les participants demandent à ce que les nouvelles versions des plans d'action soient envoyées avant les rencontres. Pour certaines questions ou discussions non tranchées, les membres peuvent faire parvenir de la documentation par courriel au Comité qui la prendra en compte pour faire évoluer les ébauches.

Un participant se demande s'il y aura à nouveau une discussion en grand groupe avant la fin du processus. En effet, une validation collective est incontournable pour l'adoption du plan d'action à l'automne mais celle-ci sera plus rapide étant donné que les membres auront eu l'opportunité de contribuer à chaque étape de construction.

Enfin, une question porte sur la façon dont sera travaillé l'enjeu 7. Les rencontres de travail sur cet enjeu ne sont pas encore prévues car la réflexion sur les mécanismes et le fonctionnement de Concert'Action dépend des actions concertées développées. Un Comité de travail spécifique sera formé prochainement pour arrimer cet enjeu et s'assurer que les mécanismes soient au service de la mise en œuvre du plan d'action.

6) Évaluation des participants

15 personnes ont remis un formulaire d'évaluation à la fin de l'assemblée.

Évaluation générale de l'assemblée	Excellent 	Très bon 	Passable 	Mauvais 	Très Mauvais 
Nombre de réponses	2	8	3	0	0

Dans l'évaluation, plusieurs soulignent **la pertinence des discussions** qui ont eu lieu et reconnaissent **l'intérêt de réfléchir collectivement** pour clarifier des enjeux, mettre en commun des préoccupations ou se doter de cibles communes. Le recueil des points de vue est reconnu comme **un levier significatif pour orienter les actions et augmenter les impacts dans le milieu** (« je crois que le plan sera une très belle réalisation pour la communauté », « la concertation est pertinente et permet aux acteurs du milieu sociocommunitaire de Lachine de bien s'impliquer dans la planification du développement social »). Cette assemblée a permis à un acteur de **mieux connaître les enjeux de son quartier** et à un autre de **se questionner sur le rôle de son organisme**. Les facilitatrices sont reconnues pour leur souplesse, leur souci d'inclusion et leur capacité à s'adapter au rythme des membres, notamment lorsqu'il a été décidé de reporter les ateliers de travail sur chaque enjeu. Pour un participant cependant, la valeur donnée aux discours des membres n'a pas été toujours égalitaire. Un autre déplore la lourdeur du processus. Enfin, certains reconnaissent qu'**il reste encore du travail** pour créer du lien entre les enjeux ou faire le ménage dans les actions. Malgré cela, **le degré d'engagement dans le processus perdure** : « j'ai hâte pour la suite », « J'ai très envie de m'impliquer dans deux des enjeux afin de les synthétiser et les rendre plus réalistes ».